

Bombardements à Gaza : courrier à la Haute représentante de l'UE pour les affaires extérieures

20 mai 2019



Paris, le 9 mai 2019

Madame la Haute Représentante de l'Union pour les Affaires étrangères,

La Plateforme des ONG françaises pour la Palestine a pris connaissance de votre déclaration publiée le 5 mai 2019 sur l'escalade de la violence à Gaza. Nous condamnons les attaques subies par les civils israéliens comme palestiniens. C'est pourquoi nous sommes surpris, d'une part, que vos propos ne tiennent aucun compte des victimes civiles palestiniennes et, d'autre part, qu'elle ignore les causes profondes d'une situation qui ne cesse de se répéter.

La situation intenable qui prévaut dans la bande de Gaza, où plus de 70% des habitants sont des réfugiés, cause une frustration et un désespoir généralisés après 12 ans de blocus illégal, quatre offensives militaires israéliennes et plus d'un demi-siècle d'occupation militaire. Alors qu'Israël continue de renforcer les restrictions imposées à Gaza et ne cesse d'en jouer transformant ainsi ses habitants en otages, les événements récents montrent clairement que la situation sur le terrain ne s'améliorera pas si la communauté internationale ne s'attaque pas d'urgence à la cause profonde : le bouclage illégal par Israël en violation du droit international. La souffrance de la population de Gaza est indissociable de l'oppression vécue en Cisjordanie, dont Jérusalem-Est.

L'inaction de la communauté internationale et le soutien des Etats-Unis favorisent l'occupation et l'impunité des autorités israéliennes. Ce dernier épisode nous rappelle que la situation d'occupation et de colonisation de la Palestine est loin de constituer un « conflit gelé » et que l'on ne peut se satisfaire du statu quo.

Alors que l'Union européenne (UE) a toujours consenti des efforts importants pour améliorer les conditions socio-économiques de Gaza, l'aide financière ne suffit pas à inverser cette tendance de détérioration des droits fondamentaux des Palestiniens à Gaza . Les solutions humanitaires ne peuvent jamais résoudre un problème politique. Il est temps que l'UE prenne ses responsabilités pour contribuer à rétablir le droit et qu'elle fasse du dossier israélo-palestinien une priorité.

L'UE doit prendre les sanctions appropriées tant que le gouvernement israélien ne se conforme pas au droit international, notamment en appliquant la suspension de l'accord d'association EU-Israël. Elle doit a minima continuer d'exiger des progrès concrets vers le rétablissement de la légalité internationale avant d'envisager la tenue d'un conseil d'association UE-Israël.

Concernant la situation actuelle, nous vous demandons, Madame la Haute représentante, de :

- Prendre en compte toutes les victimes civiles d'où qu'elles viennent ;
- Condamner l'usage disproportionné de la force, les exécutions ciblées et les bombardements indiscriminés de bâtiments civils ;
- Condamner les punitions collectives imposées par l'armée israélienne aux civils palestiniens telles que les entraves à la liberté de circulation, y compris le blocus ;
- Demander aux autorités israéliennes d'y mettre un terme immédiatement.

En espérant que ce courrier retienne votre attention, veuillez agréer, Madame la Haute Représentante, notre profonde considération.

François Leroux, Président de la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine

Lire la réponse du Service européen d'action extérieure

- Emplacement : [Vous êtes ici](#) : [Accueil](#) > [Qui sommes-nous ?](#) > [Les courriers de la Plateforme](#) >
- Adresse de cet article : <https://plateforme-palestine.org/Bombardements-a-Gaza-courrier-a-la-Haute-representante-de-l-UE-pour-les>